



Retrait parent séparés argent compte des enfants

Par **RICHARD Amelie**, le **29/03/2018 à 18:18**

Bonsoir

Suite à une séparation et un divorce en cours, mes enfants mineurs ont un compte (livret) ouvert à leur nom propre, mon ex femme pioche dans leur livret

A-t-elle le droit sans mon autorisation, sachant que les enfants n'ont plus rien dessus du coup à ce jour. C'est elle qui versait depuis son compte même si du coup jusqu'en juin je participais puisque nous avions des compte en commun jusque la tout récemment....

Si problème, a qui dois je m'adresser? car elle a piocher 820€ en 2mois et encore il manque le livret de ma fille dont je n'ai pas accès et donc je ne sais pas combien elle a pris dessus

Merci a vous pour les informations.